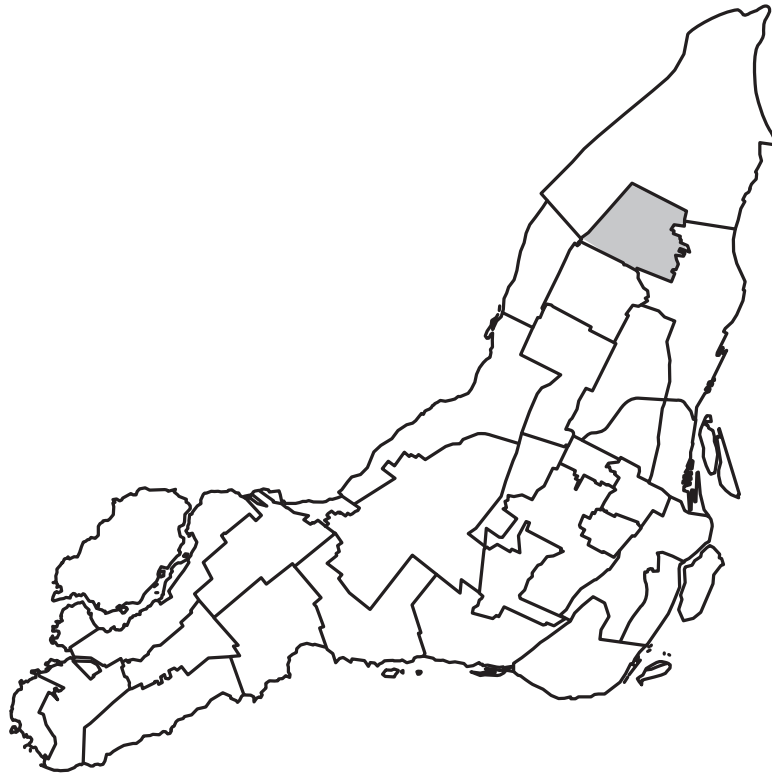


# Arrondissement d'Anjou

---



# Le conseil d'arrondissement

---



o **Miranda, Luis**  
Maire d'arrondissement



o **Beaupré, Carol**

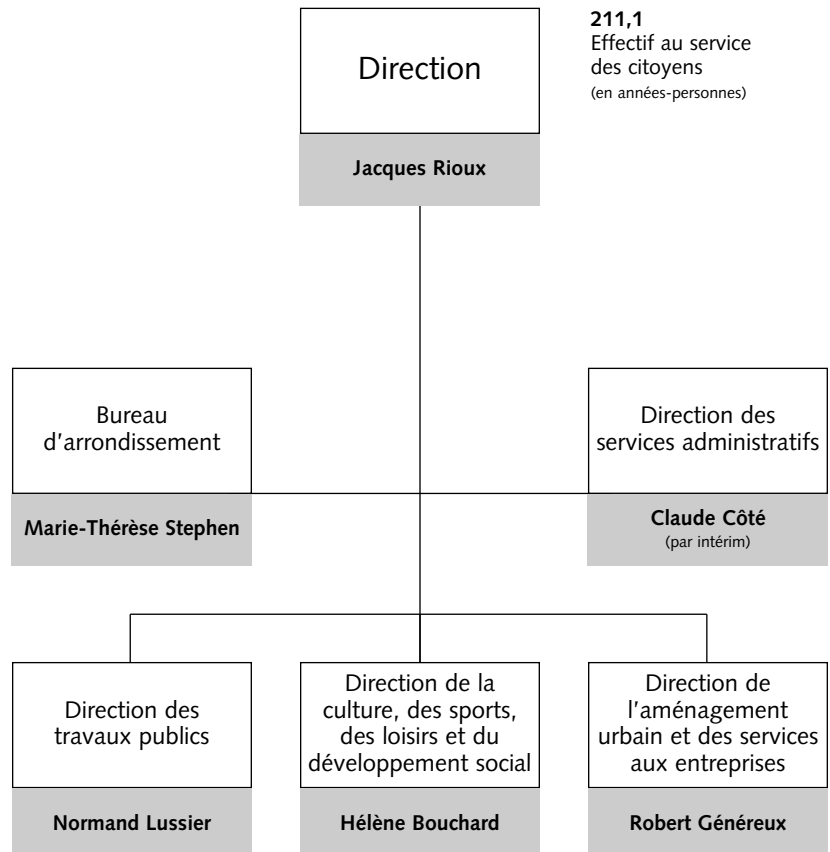


**Hénault, Andrée**

o Aussi membre du conseil municipal

## L'organisation des ressources de l'arrondissement

---



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Anjou.

### PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement d'Anjou est situé dans la partie est de l'île de Montréal. Son territoire couvre une superficie de 13,62 km<sup>2</sup> et compte une population de 38 015 habitants. Le français est la langue maternelle de 75,2 % des Angevins. Les immigrants qui s'y établissent depuis une dizaine d'années sont issus de nombreuses communautés culturelles et s'intègrent bien dans le milieu local. L'âge moyen de la population angevine est de 40,9 ans. Le revenu familial moyen de l'arrondissement est de 50 714 \$.

Sur le plan démographique, les recensements effectués en 1996 et en 2001 indiquent que la population de l'arrondissement a connu une croissance successive de 0,3 %, puis de 1,9 %. Cette croissance est en grande partie attribuable à la construction d'habitations qui a connu un essor important ces dernières années.

Sur le plan de l'accessibilité, les autoroutes 40 et 25 se croisent sur le territoire de l'arrondissement. L'achalandage de ces deux grands axes routiers, conjugué à celui des principales artères qui y mènent et à celui des voies de desserte, provoque des ralentissements de la circulation aux heures de pointe. Les solutions de logement sont nombreuses et variées à Anjou, allant de la maison unifamiliale au duplex, en passant par l'habitation en copropriété et les immeubles à logements multiples.

Anjou bénéficie d'une grande vitalité économique sur les plans industriel et commercial. Il s'y trouve un important parc d'affaires qui compte plus de 600 entreprises – principalement des entreprises manufacturières, des distributeurs et des entreprises de services. Ces entreprises emploient près de 25 000 personnes, notamment dans les secteurs de la fabrication de produits métalliques, de la machinerie, des matières plastiques, ainsi que du transport et de l'entreposage.

Au nord-ouest d'Anjou, ce sont les magasins de grande surface qui ont agi comme catalyseurs de l'économie. Un centre commercial à vocation régionale, situé à la jonction des deux grands axes routiers de l'arrondissement, a d'abord contribué au développement du commerce et des édifices à bureaux dans ce secteur. Puis, un marché public très fréquenté, qui regroupe des maraîchers, des commerçants, des restaurateurs et d'autres établissements commerciaux, est venu compléter le tableau.

Que ce soit sur le plan social ou pour l'organisation des loisirs en général, les Angevins ont toujours eu à cœur de s'impliquer dans la vie de leur communauté, comme en font foi plus de 80 associations et organismes qui s'activent dans le domaine et qui sont reconnus par l'arrondissement. L'implication d'un grand nombre de résidents comme bénévoles contribue au dynamisme de la vie associative et communautaire. L'arrondissement d'Anjou compte 19 parcs publics ou espaces verts ainsi que deux bibliothèques municipales. Les résidents participent aux nombreux programmes de loisirs ainsi qu'aux activités culturelles et sportives qui sont proposés par l'arrondissement et les associations. Toutefois, les édifices municipaux ne suffisent pas à la demande grandissante de locaux. Plusieurs installations de loisirs ont un certain âge et nécessiteraient une modernisation.

## **PLAN D'AFFAIRES**

Au cours de l'année 2005, l'arrondissement visera à maintenir la qualité des services offerts aux citoyens. Pour assurer cette qualité de services et en maintenir le niveau, l'enveloppe budgétaire reçue par l'arrondissement s'avère insuffisante; c'est pourquoi encore une fois cette année nous demandons un ajustement de l'enveloppe octroyée.

Notre mission première étant d'offrir des services de proximité qui répondent aux besoins de notre population. Dans cette perspective, les activités suivantes seront priorisées et feront l'objet, en 2005, d'actions spécifiques qui seront suivies par le biais de nos indicateurs de performance.

- 1) Accueil et information;
- 2) Déneigement;
- 3) Vie communautaire et associative;
- 4) Réseau routier.

Finalement, l'arrondissement poursuivra ses efforts pour donner des services de proximité répondants aux différents besoins de ses citoyens tout en continuant ses revendications pour obtenir une meilleure dotation et retrouver les crédits nécessaires à assurer des services de qualité.

## **CHOIX BUDGÉTAIRES**

L'arrondissement d'Anjou présente pour l'année 2005 un budget de 22 318 800 \$ et de 211,1 années-personnes. Quant aux revenus autonomes, ils s'élèvent à 1 207 300 \$.

Les réaménagements qui ont été apportés au budget permettront aux différentes directions de l'arrondissement de maintenir des services de proximité qui avaient cours en 2004.

En effet, nous avons augmenté les budgets pour l'activité déneigement qui étaient nettement insuffisante. Nous avons ajusté les structures de postes en regard des décisions qui ont été prises au cours de l'année 2004.

Étant donné la signature des conventions collectives, la majeure partie des crédits qui ont été alloués à l'arrondissement sont consacrés à couvrir les augmentations salariales des employés ainsi que les charges sociales s'y rattachant.

Il est à noter que l'arrondissement maintiendra la tarification 2004 pour l'année budgétaire 2005. Ainsi, l'arrondissement conserve le même niveau de recettes.

De plus, précisons que l'arrondissement fera des représentations auprès de l'Administration centrale dans le but d'obtenir des crédits supplémentaires qui nous permettront d'assurer des services de proximité comparables à ce qu'ils étaient avant la fusion, et surtout, afin de rejoindre la dotation des arrondissements auxquels nous pouvons nous comparer.

**Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations**

(en milliers de dollars)

		Budget 2004	Budget 2005	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Greffes	0,0	0,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	108,7	101,2	(6,9)
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,6	0,5	(16,7)
Transport	Voirie municipale	193,0	203,0	5,2
	Enlèvement de la neige	28,0	28,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	0,0	0,0	-
	Transport collectif et autres	2,0	2,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	9,5	9,5	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	0,0	2,0	-
	Matières secondaires	0,0	0,0	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	376,4	380,8	1,2
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	4,9	3,1	(36,7)
	Patinoires intérieures et extérieures	2,3	2,3	-
	Piscines, plages et ports de plaisance	18,0	18,8	4,4
	Parcs et terrains de jeu	192,9	201,3	4,4
	Expositions, foires et autres activités récréatives	5,5	8,7	58,2
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	165,0	165,3	0,2
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	76,8	80,8	5,2
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre <sup>1</sup>			21 111,5	
Contribution additionnelle spéciale <sup>2</sup>				
Affectations <sup>3</sup>		264,7	0,0	(100,0)
<b>Total<sup>4</sup></b>		1 448,3	22 318,8	

**Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations**

(en milliers de dollars)

	Budget 2004	Budget 2005	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	610,5	641,4	5,1
Autres revenus	478,1	470,9	(1,5)
Transferts	95,0	95,0	-
Montant d'équilibre <sup>1</sup>		21 111,5	
Contribution additionnelle spéciale <sup>2</sup>			
Affectations <sup>3</sup>	264,7	0,0	(100,0)
<b>Total</b>	1 448,3	22 318,8	

<sup>1</sup> Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et toute contribution additionnelle compensée par une taxe locale spéciale.

<sup>2</sup> Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

<sup>3</sup> Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

<sup>4</sup> En vertu de l'article 143.2 de la loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal, lequel stipule que le budget d'un arrondissement doit prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses, la présentation pour le budget de 2005 a été modifiée. Par conséquent, certaines données ne sont pas comparables et n'ont donc pas été présentées.

**Dépenses par activités**

(en milliers de dollars)

		Budget 2004	Budget 2005	Écart en %	
Administration générale	Conseil municipal	81,8	<b>88,2</b>	7,8	
	Application de la loi	0,0	<b>0,0</b>	-	
	Gestion financière et administrative	1 479,3	<b>1 608,4</b>	8,7	
	Greffe	277,4	<b>286,9</b>	3,4	
	Gestion du personnel	346,4	<b>350,3</b>	1,1	
	Autres	1 140,3	<b>1 077,0</b>	(5,6)	
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	159,7	<b>221,4</b>	38,6	
Transport	Voirie municipale	2 104,7	<b>2 073,1</b>	(1,5)	
	Enlèvement de la neige	2 943,1	<b>3 492,1</b>	18,7	
	Éclairage des rues	518,6	<b>521,2</b>	0,5	
	Circulation et stationnement	306,1	<b>307,6</b>	0,5	
	Transport collectif et autres	0,0	<b>0,0</b>	-	
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16,0	<b>16,0</b>	-	
	Réseau de distribution de l'eau potable	729,9	<b>747,3</b>	2,4	
	Traitement des eaux usées	0,0	<b>0,0</b>	-	
	Réseaux d'égout	444,6	<b>453,9</b>	2,1	
	Déchets domestiques	1 122,0	<b>1 200,2</b>	7,0	
	Matières secondaires	307,0	<b>228,0</b>	(25,7)	
	Élimination des matériaux secs	70,0	<b>117,8</b>	68,3	
	Protection de l'environnement et autres	8,7	<b>26,7</b>	206,9	
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	<b>0,0</b>	-	
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	944,7	<b>993,7</b>	5,2	
	Promotion et développement économique	29,4	<b>29,4</b>	-	
	Rénovation urbaine	0,0	<b>0,0</b>	-	
	Autres	1 100,0	<b>1 100,0</b>	-	
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	1 416,6	<b>1 515,2</b>	7,0	
	Patinoires intérieures et extérieures	831,6	<b>856,4</b>	3,0	
	Piscines, plages et ports de plaisance	525,1	<b>585,0</b>	11,4	
	Parcs et terrains de jeu	2 631,0	<b>2 715,9</b>	3,2	
	Expositions, foires et autres activités récréatives	78,0	<b>80,5</b>	3,2	
	Centres communautaires – activités culturelles	135,9	<b>144,2</b>	6,1	
	Bibliothèques	1 291,2	<b>1 398,6</b>	8,3	
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	74,0	<b>83,8</b>	13,2	
	Autres	Autres activités	0,0	<b>0,0</b>	-
		Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	<b>0,0</b>	-
<b>Total</b>		<b>21 113,1</b>	<b>22 318,8</b>	<b>5,7</b>	

**Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois**

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	Année-personne					
	Budget 2004	Budget 2005	Écart en %	Budget 2004	Budget 2005	Écart en %
<b>Rémunération et cotisations de l'employeur</b>						
Cadres et contremaîtres	2 169,3	<b>2 276,9</b>	5,0	24,0	<b>24,0</b>	-
Professionnels et cols blancs	3 969,8	<b>4 003,9</b>	0,9	95,7	<b>96,3</b>	0,6
Cols bleus	3 988,8	<b>4 106,8</b>	3,0	91,4	<b>90,8</b>	(0,7)
	10 127,9	<b>10 387,6</b>	2,6	211,1	<b>211,1</b>	-
<b>Biens, services et autres objets de dépenses</b>	10 985,2	<b>11 931,2</b>	8,6			
<b>Total du budget de fonctionnement</b>	21 113,1	<b>22 318,8</b>	5,7			